

## ANALYSE SYNTAXIQUE DES TOPONYMES THAÏLANDAIS

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que les formes des appellatifs des lieux thaïlandais sont bien intégrées dans la syntaxe du français par des structures différentes. Certains possèdent les propriétés des substantifs du français à l'instar du genre et du nombre qui n'existent pas dans la langue thaïe. Dans ce chapitre, nous allons analyser les propriétés grammaticales des appellatifs francisés en soulignant seulement certaines sous-catégories de toponymes qui sont bien exprimées par l'emploi du déterminant, la concordance de l'adjectif (épithète et attribut) ainsi que l'anaphore pronominale, en particulier dans l'emploi sans la paraphrase française.

### 6.1 Genre et nombre des toponymes

Dans les manuels de grammaire comme *Le Bon usage* ou *Grammaire méthodique du français*, le genre des toponymes semble arbitraire. On dit que si beaucoup de noms de pays ou de cours d'eau terminés par un -e sont du genre féminin tels que *la Thaïlande*, *la Seine*, les autres sont généralement considérés comme masculins (*le Siam*, *le Mékong*). Quant aux autres catégories comme les îles, les grottes ou les temples, le genre est le même que celui du nom commun. Les noms d'îles sont perçus comme féminins, les grottes également, alors que les temples sont au masculin. Le cas des noms de villes est plus complexe car ils peuvent être au masculin et également au féminin selon le contexte.

Quant au nombre, comme les noms d'unités géographiques qui désignent des objets uniques dont la valeur est toujours définie, le genre de la plupart d'entre eux est singulier sauf le cas où le référent est un ensemble géographique. Il implique la pluralité comme les états associés (*les États-Unis*, *les Pays-Bas*), la chaîne de montagnes ou les massifs (*les Alpes*, *les Pyrénées*) ou les archipels (*les Antilles*, *les îles Hawaï*). C'est aussi le cas quand

deux ou plusieurs référents uniques portent le même nom comme *les deux Sèvres* pour la Sèvre nantaise et la Sèvre niortaise, *Les Andelys* pour le Grand-Andelys et le Petit-Andelys (Commission nationale de toponymie 2010 : 4).

Dans notre corpus, nous avons trouvé que certains appellatifs des lieux thaïlandais suivent bien la description ci-dessus mais d'autres non. Prenons l'exemple suivant :

- (64) **le Tham Phra Nang Nok**, dont le nom signifie « la grotte de la Princesse »  
(*au sud*). (GV, 401)

Le terme générique *tham* est défini comme 'grotte' en français, il devrait être au féminin selon le genre du mot *grotte* mais cet appellatif porte le masculin. Une interprétation possible de ce phénomène est que l'appellatif étranger terminé par non -e favorise le masculin ou peut-être existe-t-il d'autres raisons. Nous allons aborder plus tard la question du genre et du nombre des appellatifs thaïlandais dans les différentes catégories.

## 6.2 Toponyme et déterminant

L'absence du déterminant est une caractéristique formelle du nom propre surtout pour les grammaires descriptives et/ou normatives du français (Leroy 2004 : 13). Pourtant, les toponymes comme *Le Havre* ou *La Rochelle* sont souvent cités comme exemples de la corrélation du nom propre avec le déterminant. Il s'agit de la combinaison lexicalisée selon Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1994 : 98) car ils se présentent toujours précédés de l'article défini. L'article de ces toponymes paraît comme une partie fixe du nom propre. La modification grammaticale est cependant parfois nécessaire comme par exemple *la ville du Havre* même si le phénomène n'est pas comparable avec ce qu'on observe dans les noms communs<sup>64</sup>.

En fait, l'emploi du déterminant est fortement lié au système linguistique, à la nature du nom propre concerné, c'est-à-dire l'anthroponyme ou le toponyme (Ballard 2001 : 55). Selon le principe d'autodéfinition, Marie-Noëlle GARY-PRIEUR explique qu'« un nom propre suffit à identifier son référent » ; c'est pourquoi il n'a pas besoin d'article (2011a : 45). Par conséquent, il peut théoriquement fonctionner avec deux déterminants : article zéro ou article défini. En considérant la sous-catégorie des

---

<sup>64</sup> Cf. 1.1.1.3.

toponymes, certains s'emploient habituellement sans déterminant comme les noms de villes ou de localités (*Paris, Bangkok*), d'autres comme les noms de pays (*la France, la Thaïlande*), de fleuves (*la Seine, le Mékong*) ou de montagnes (*le Jura, le Suthep*) sont employés régulièrement avec un déterminant défini. L'article dans les toponymes est apparu plus tard en moyen français devant les noms de pays et de fleuves. Il semble que cette mutation soit intervenue pour les noms de fleuves et de rivières plus tôt que pour les noms de pays et de régions. Son apparition n'est pas aléatoire ou accidentelle mais elle a suivi un long processus qui a conduit la langue à généraliser l'emploi des déterminants (Noailly 1995 : 78). L'article défini permet de marquer explicitement la totalité de l'objet parce que les noms géographiques comme un fleuve ou un pays n'est pas directement perceptible et si l'on ne peut avoir une perception directe d'une ville dans son ensemble, on ne perçoit jamais directement qu'une partie d'un fleuve ou d'un pays (Gary Prieur 2011a : 45-46). Autrement dit, les toponymes dénommant des territoires généralement perçus ou ayant été perçus comme plus ou moins étendus, prennent un article alors que ceux qui sont généralement perçus ou ayant été perçus comme ponctuels ne prennent pas d'article même s'ils constituent des États comme *Cuba, Madagascar* ou *Chypre*.

L'intérêt du déterminant pour les toponymes est en outre de distinguer villes et pays ou régions qui portent le même nom (Charaudeau 1992 : 24) comme *Panama* pour la ville, *le Panama* pour le pays ; *Québec* pour la ville, *le Québec* pour le pays ; *Luxembourg* pour la ville, *le Luxembourg* pour le pays ou la province belge. Dans notre corpus, le problème de l'homonyme toponymique thaïlandais est résolu par l'ajout du déterminant devant le nom de cours d'eau duquel la province ou la ville tire son nom à l'instar de (*la ville de*) *Chanthaburi* vs *la Chanthaburi* :

(180)

- (a) À Chanthaburi et dans les villages alentours, une grande fête des fruits célèbre la saison de la récolte, au mois de mai. (GV, 202)
- (b) À l'embouchure de la Chanthaburi, on atteint le village de pêcheurs de **Ban Pak Nam**, qui offre une halte plaisante. (GV, 202)

De plus, une paraphrase peut aussi être ajoutée dans le cas où le contexte n'est pas évident comme le cas d'homonymie entre l'ancien royaume, la province et la ville : *le royaume d'Ayutthaya / Ayutthaya*.

- (181) Trente-trois rois régnèrent à Ayutthaya, qui fut fondée en 1350. Le royaume d'Ayutthaya fut l'objet, au XVII<sup>e</sup> s, d'une étrange relation avec la France. (GR, 195)

Par ailleurs, l'apparition du déterminant dépend aussi de la structure de la langue car chaque langue a sa propre façon d'exprimer le toponyme. En français, beaucoup de toponymes comme les noms de pays ou certains noms d'unités géographiques (noms de montagnes, de cours d'eau, etc.) sont très souvent précédés d'un article défini, alors que les toponymes en anglais le portent moins souvent comme certains noms de pays ou de villes (*the Netherlands, the Philippines, The Hague*) ou de montagnes (*the Himalayas, the Caucasus*, etc.). Contrairement au thaï, le déterminant n'est jamais en corrélation avec les toponymes étant donné que cette catégorie grammaticale n'existe pas en thaï.

Mis à part sa fonction dans le texte, l'emploi du déterminant est exigé dans une position différente. En position référentielle (notamment quand ils sont sujets), certains termes géographiques (états, montagne, fleuves, etc.) et les noms d'édifices et de monuments sont régulièrement précédés d'un article défini. Les appellatifs en français (par la traduction partielle ou complète) suivent bien sûr cette règle grammaticale, mais nous avons également trouvé son application avec certains appellatifs thaïs romanisés comme dans les exemples qui suivent :

- (182)
- (a) Point culminant de la Thaïlande, le Doi Inthanon dresse son sommet à 2 565 m d'altitude, caché par les brumes qui s'accrochent souvent à la crête des Thanon Tongchai. (GV, 286)
  - (b) La Kwai Yai donne sur un lac retenu par le barrage de Srinakharin, et la Kwai Noi, plus connue comme lieu de villégiature, traverse le parc national de Saiyok avant de se jeter dans un plan d'eau formé par le barrage de Khao Lem. (EV, 188)
  - (c) C'est là, notamment, sur la longue Thanon Ratchadamnoen Nok (la Voie royale), que se dresse l'élégante façade de style italien de l'**Assemblée nationale**, précédée par la statue de Rama V. (GV, 139)
  - (d) Commencer la visite par le Wat Phra Kaeo puis le Grand Palais : les gardes sont inflexibles si vous faites l'inverse ! (GR, 144)

Pourtant, l'insertion du déterminant dans l'appellatif thaï n'est pas cohérente. Nous pouvons trouver plusieurs emplois sans déterminant :

(183)

- (a) Le point culminant de cette région montagneuse – Doi Inthanon – s’élève à 2 595 m, et Chiang Mai, située au cœur de ma vallée centrale, est à 300 m d’altitude [...] (GR, 325)
- (b) Ao Phra-Ae est la plus longue plage de l’île. (GV, 425)
- (c) BAN BOPHUT est l’un des villages les plus anciens de Koh Samui, comme un témoignent les maisons en planches de style traditionnel qui bordent la rue principale. (EV, 204)
- (d) Puis prenez à droite pour rejoindre Thanon Charoen Krung (*Plan II, C3*), assiégée par un incessant trafic. (GV, 145)

D’ailleurs, les appellatifs dans le titre de l’article ou de la rubrique ou sur la carte peuvent fonctionner en tant qu’étiquette sans article comme le montre l’exemple qui suit :

- (184) **DOI INTHANON**. Point culminant de la Thaïlande (2 590 m). Terre pauvre et climat froid propice aux petits papillons de montagne. (EV, 27)

Le déterminant des appellatifs trouvés dans notre corpus est toujours systématique quand il est en corrélation avec le nom commun catégorisateur français, surtout dans le texte. Dans le cas des noms communs thaïs ou anglais, nous ne pouvons pas constater qu’ils sont bien intégrés dans le français. Cela dépend aussi de la sous-catégorie à l’instar des noms de baies, de plages ou d’îles ainsi que de localités. Ils sont présentés sans déterminant et semblent étrangers dans le contexte français. Par contre, certains toponymes comme oronymes sont exprimés tantôt avec déterminant (182a), tantôt sans déterminant (183a). Nous pourrions conclure qu’il n’existe pas de règles qui permettent de savoir quand le déterminant serait ajouté avant les noms de lieux thaïlandais, sauf le cas où ils sont qualifiés par un modificateur comme dans l’exemple (182a). Nous allons donc présenter les phénomènes grammaticaux des appellatifs des toponymiques thaïlandais dans deux groupes selon la distinction de Jørgen LOMHOLT (1983) qui correspond à une séparation formelle entre les noms précédés de l’article défini et les noms dépourvus d’article.

### 6.3 Syntaxe des appellatifs des lieux généralement précédés d’un article

Selon la grammaire française, « l’article accompagne régulièrement les noms géographiques autres que ceux qui désignent les villes » (Arrivé et *al.* 1986 : 417). Les noms de lieux pourvus d’un article que nous avons trouvés dans notre corpus sont les noms

de pays, les noms d'unités géographiques à l'instar des noms de cours d'eau, de montagnes, d'îles, etc. et les noms de monuments culturels.

### 6.3.1 Noms de pays

Les terres thaïlandaises actuelles ont vu l'ascension et le déclin de plusieurs civilisations, surtout les États môn, l'État khmer et les États siamois. Si nous considérons ces anciens royaumes comme un pays, ils subiront peut-être la convention grammaticale du français. L'emploi de l'article défini est donc appliqué. D'abord, *le Siam* et *la Thaïlande* sont déjà lexicalisés dans la langue française, ils suivent bien la description de la grammaire : « Les noms de pays et provinces terminés en *-e* sont féminins [...] les autres sont généralement considérés comme masculins » (Riegel et al. 2011 : 340). Le genre masculin du Siam et féminin de la Thaïlande sont donc systématiques dans toutes les fonctions de l'énoncé (sujet, objet ou complément).

(185)

- (a) L'archéologie de la Thaïlande en est encore à ses débuts, mais de nombreuses traces attestent d'une occupation humaine très ancienne. (GV, 61)
- (b) En 1932, un coup d'État fait passer le Siam d'une monarchie absolue à un régime monarchique constitutionnel de façade. (GR, 83)

Pourtant, les autres anciens États qui sont peu connus des francophones sont traités de manière différente. D'une part, ils sont souvent présentés dans la structure *le royaume de*, *la principauté de*, *l'empire de*, *la cité-royaume de* ou *l'État de*. La concordance en genre et en nombre correspond donc à la paraphrase du régime politique :

(186)

- (a) Au nord, tandis que le royaume Môn d'Hari-punchai (Lamphun) est annexé par le roi Mengrai au royaume de Lan Na, le XIII<sup>e</sup> siècle sera marqué par la fin de l'empire Môn en tant que puissance militaire et politique. (PF, 33)
- (b) À la même époque, dans le Nord, deux États avaient pris l'ascendant sur le multitude des seigneuries thaïes rivales : la principauté de Phayao et surtout le royaume du Lan Na ou « Million de Rizières », l'ancienne principauté de Chaing Saen, gouvernée par le souverain **Mengraï** (1239-1311 ou 1317). (GV, 63)

D'autre part, le seul nom de royaume est exprimé comme une forme simple, avec ou sans déterminant comme *Lan Na*, *Dvaravati*, *Sukhothai*, *Ayutthaya*. Tous prennent le genre masculin. Remarquons les exemples *infra* :

(187)

- (a) Des pièces de monnaie notamment, mises au jour dans le bassin du Chao Phraya, portent une inscription en sanskrit évoquant l'un de ces royaumes de la plaine centrale, le Dvaravati (« Ville aux cent portes »). (GV, 83)
- (b) Le Lan Na, devenu vassal du roi de Pegu, fut dès lors dirigé par des gouverneurs choisis par les Birmans. (EV, 38)
- (c) Lorsque Rama Kamhaeng meurt en 1318, Sukhothai est devenu le royaume le plus important d'Asie du Sud-Est, mais il sera rattaché à son tour par le nouveau royaume thaï d'Ayutthaya. (PF, 33)

Les trois exemples présentent bien la concordance avec le masculin dans l'énoncé à travers le déterminant, le participe passé ainsi que l'anaphore pronominale. Pourtant, dans les quatre guides touristiques, l'emploi du déterminant pour les noms de royaume n'est pas évident, sauf *le Lan Na* qui est assez couramment précédé de l'article défini *le*.

En revanche, nous avons trouvé un seul cas du féminin pour le nom d'un ancien royaume :

- (188) Dès le 3<sup>e</sup> s., le roi indien **Ashoka** aurait envoyé des missionnaires sur cette mythique Suwannaphum (« Terre de l'or »), pour y introduire la religion bouddhiste. (GV, 82)

*Suwannaphum* (en thaï) ou *Suvarnabhumi* (en sanscrit) est un ancien pays dans la partie orientale de l'Inde, au-delà du Gange<sup>65</sup>, mentionné dans les anciens textes bouddhiques par les missionnaires bouddhistes. Cet appellatif est mentionné une fois au féminin dans notre corpus. Même s'il n'est pas terminé par le -e, il est traité au féminin probablement à cause de sa traduction « Terre de l'or » qui demande le féminin.

Enfin, il y a aussi le problème du nombre pour ce type d'appellatifs. Dans les manuels de grammaire, les noms d'États associés sont normalement au pluriel tels que *les États-Unis*, *les Pays-Bas*, etc. Certains anciens royaumes semblent encore controversés sur le statut de l'État s'ils sont un royaume unique ou un État fédéral, en particulier les grands États dans l'Asie du Sud-Est que sont *Dvaravati* (Vallibhotama 2015 : 23-35 ; Jacques

<sup>65</sup> Le Gange est un fleuve du nord de l'Inde qui se jette dans le golfe du Bengale au Bangladesh.

2009 : 29) et *Srivijaya* (Chiachanpong 1999 : 2444-2447). Nous pouvons donc trouver l'emploi du pluriel pour ces deux États comme l'illustrent les exemples suivants :

(189)

- (a) L'œuvre, majestueuse, reflète l'influence artistique des Dvaravati, caractérisée par des lobes d'oreille allongés, des boucles de cheveux serrées et une robe ample. (GV, 167)
- (b) [...], dès le 1<sup>er</sup> s. de notre ère, elle s'afficha comme un important centre de négoce et connut un premier âge d'or à l'époque des Srivijaya, du 6<sup>e</sup> s. au 11<sup>e</sup> s., lorsque les sampans y faisaient escale sur la route de Malacca. (GV, 428)

Après avoir observé le contexte, l'emploi du singulier pour ces deux grands États apparaît plutôt généraliste dans divers contextes tandis que l'emploi du pluriel est souvent trouvé dans le contexte archéologique et artistique. Étant donné que l'on a trouvé plusieurs grands centres urbains dans chaque État, plus ou moins étendus, il est permis de penser que chacune de ces villes était le centre d'une principauté. La pluralité pourrait donc impliquer qu'il s'agit d'art et d'archéologie pour toutes les principautés de l'empire.

### 6.3.2 Noms de cours d'eau

Comme les noms de pays, les noms de cours d'eau ou les hydronymes désignent des phénomènes géographiques étendus, ce qui implique l'usage de l'article défini (Lomholt 1983 : 271). On trouve souvent que certains sont identiques à des noms de pays (*le Niger*, *le Congo*) ou d'États (*le Paraná* au Brésil, *le Mississippi* aux États-Unis) ou d'autres unités administratives (*la Loire* en France, *le Yukon* au Canada). Normalement, ces cours d'eau donnent la motivation de la dénomination des lieux. En Thaïlande, nous avons également trouvé ce phénomène comme *la province de Nan vs la rivière Nan* (PF, 195) ou *le district de Saiburi vs la rivière Saï* (PF, 280).

Pour les hydronymes déjà connus des *francophones*, la forme simple peut être utilisée à l'instar du *Mékong*. En revanche, pour la plupart des autres cours d'eau thaïlandais, mondialement peu connus, ils sont employés avec la paraphrase *le fleuve* ou *la rivière* sans préposition *de*. Le nom de cours d'eau fonctionne alors comme une épithète dans le syntagme.

(190)

- (a) Petite ville commerçante où se mêlent Shan et touristes, Tha Ton est le point de départ privilégié des amateurs de trekking et, surtout, de la croisière sur la rivière Kok (GV, 310)
- (b) **Octobre est un mois de transition** : inondations parfois spectaculaires, notamment à Bangkok quand le fleuve Chao Phraya déborde. (PF, 28).

Dans le cas où les paraphrases ne sont pas explicitées, certains cours d'eau sont précédés de l'article défini *le* ou *la* comme s'ils étaient déjà plus ou moins connus par le contexte. Le choix de l'article dépend de la caractéristique des cours d'eau ; c'est-à-dire la distinction entre fleuve et rivière. Ceux qui sont considérés comme fleuves prennent l'article défini masculin (*le Mékong, le Chao Phraya,*) tandis que ceux qui partagent les caractéristiques de la rivière sont précédés d'un article défini féminin (*la Nan, la Phetchaburi, la Mun*). Pourtant, nous avons trouvé que le critère de distinction entre ces deux termes n'est pas évident. Prenons la définition dans le *Dictionnaire de géographie* (Baud et al. 2013), le cours d'eau qui débouche dans la mer par une embouchure est considéré comme un fleuve tandis que celui qui se jette dans un autre cours d'eau est classé comme une rivière (2013 : 68). D'après cette définition, on peut compter beaucoup de fleuves qui se jettent dans le golfe de Thaïlande ou la mer d'Andaman sur la carte géographique de la Thaïlande mais dans les guides touristiques la plupart d'entre eux sont considérés comme une rivière. Il nous semble que l'auteur n'emprunte pas la définition géographique parce que nous avons trouvé dans notre corpus seulement sept fleuves dont quatre peuvent s'employer sans paraphrase *le fleuve* par exemple :

(191)

- (a) Située au bord du Mékong, la petite ville de Chiang Saen surprend par son atmosphère tranquille. (GV, 321)
- (b) La vieille ville, ou parc historique, d'Ayutthaya est en fait une île dessinée par la rencontre du Chao Phraya et d'un de ses affluents, la rivière Pa Sak. (GR, 198)

D'autres cours d'eau finissant dans la mer ne sont pas considérés comme un fleuve. Par exemple :

- (180b) À l'embouchure de la Chanthaburi, on atteint le village de pêcheurs de **Ban Pak Nam**, qui offre une halte plaisante. (GV, 202)
- (192) Le port d'embarquement vers Ko Samui et Ko Phangan (*voir p. 392*) est **Surat Thani**, sur les rives de la Tapi (...) (GV, 384)

En considérant le contexte linguistique (l'embouchure et le port d'embarquement vers une île), les cours d'eau *Chanthaburi* et *Tapi* devraient appartenir à la catégorie des fleuves mais l'usage de l'article féminin les rangent pour le francophone dans celle des rivières. Par conséquent, cela nous permet de penser que ce n'est pas seulement le facteur géographique qui prévaut pour l'auteur du guide touristique, mais aussi le critère général de l'importance du cours d'eau comme le constate *Le Petit Robert*. Le fleuve est un grand cours d'eau selon le nombre de ses affluents, la longueur et l'importance de son débit tandis que la rivière est un cours d'eau de moyenne importance (Le Petit Robert 2011 : 1059 et 2259). Les cours d'eau importants de la Thaïlande sont plutôt les affluents des grands fleuves que sont le Chao Phraya et le Mékong comme *la Ping* (EV, 264), *la Mun* (GV, 350), *la Pasak* (EV, 242), etc. Pour ces motifs, presque tous les cours d'eau sont considérés comme rivières bien qu'ils débouchent dans la mer parce qu'ils leur manquent les critères d'un certain nombre d'affluents et d'une certaine longueur.

Ajoutons une autre catégorie importante de cours d'eau dans le guide sur la Thaïlande, c'est le canal ou *khlong* en thaï. Il est toujours formé avec la paraphrase thaïe *khlong* ou *klong*, jamais avec la paraphrase française *le canal* :

(193)

- (a) Les canaux sont le khlong Lote qui ceint l'enceinte sacrée ; le khlong Ong Ang et le khlong Bang Lamphu qui, eux, entourent la « banlieue ». (PF, 147)
- (b) Pratunam, qui signifie « porte de l'eau », est situé près des écluses du klong Saen Sap, à l'intersection de Petchaburi Road et de Rajadamri Road. (EV, 184)

Il est à noter que ce terme thaï est toujours traité comme un nom masculin singulier par l'emploi de *le*. C'est pour une raison formelle ou sémantique ; c'est-à-dire qu'il est masculin à cause du terme *canal* qui est son équivalent possible en français ou parce que la terminaison non –e peut aussi influencer sur le choix du masculin.

### 6.3.3 Noms de montagnes et de relief

Les noms de montagnes, de massifs, ou de monts, aussi appelés oronymes, sont généralement précédés de l'article défini. Pourtant, il est difficile de trouver le genre et le nombre qui conviennent aux montagnes thaïlandaises parce qu'elles sont moins connues et

pas encore lexicalisées en français. Dans notre corpus, nous pouvons diviser les appellatifs de montagnes en deux groupes principaux selon le nombre grammatical.

D'abord, les appellatifs au singulier concernent la montagne isolée, le mont ou le plateau. Le genre correspondra à la paraphrase qui introduit le nom de montagne comme *le mont*, *le massif*, *la colline* ou *le plateau* :

(194)

- (a) Le temple se perche au sommet du **mont Sukim**. (GV, 202)
- (b) Il fut érigé sur la colline de Chomthong, dans les faubourgs de la cité : le résultat forme un ensemble de cent huit colonnes de granit, entourant le « nombril de l'univers », haut de 1,72 m. (EV, 293)

En outre, certains oronymes sont précédés par le nom commun thaï tel que *doi*, *kha* ou *phu* comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

(195)

- (a) Point culminant de la Thaïlande, le Doi Inthanon dresse son sommet à 2 565 m d'altitude, caché par les brumes qui s'accrochent souvent à la crête des **Thanon Tongchai**. (GV, 286)
- (b) Vers l'ouest, les monts Tenasserim forment une frontière naturelle avec la Birmanie, avec pour point culminant le Kha Luang (1 494 m), tandis que plus au sud, la péninsule s'étrangle pour former l'**isthme de Kra** (22 km de large), qui sépare les deux pays. (GV, 58)
- (c) Au sommet de la colline de Phupan, le Phu Phra Bat est semé de nombreuses et étranges formations rocheuses, sortes de cheminées de fée en plus modestes. (GR, 343)

Ces trois thèmes thaïs sont synonymes mais utilisés différemment dans chaque région selon son dialecte. Le *doi* est beaucoup utilisé dans le Nord, le *phu* dans le Nord-Est et *kha* dans le reste du pays (Phongsabut 1988 : 6). Pourtant, les termes s'orientent tous trois vers le masculin, probablement à cause du terme *mont* en français.

En l'absence de paraphrase, c'est toujours le masculin qui est adopté malgré l'apparition de mots génériques au féminin comme la *montagne* ou la *colline* dans le même énoncé ou le même paragraphe :

(196)

- (a) le Suthep, montagne culminant à 1 676 m d'altitudes, s'élève à env 15 km au nord-ouest de Chiang Mai. (GR, 257)
- (b) Bel ensemble de galeries qui se faufilent sur plusieurs kilomètres dans la montagne Doi Chiang Dao (« ville de l'Étoile »), le troisième sommet du

pays (2 175 m), qui domine de façon spectaculaire la jolie campagne environnante. On peut s'aventurer librement dans certaines parties, éclairées, des grottes (garnies de bouddhas), mais mieux vaut prendre un guide avec lampe, qui vous mènera dans les entrailles de la montagne (attention, certains passages sont étroits et glissants), pointant çà et là diverses formations minérales animalières. Le Chiang Dao est par ailleurs un lieu de pèlerinage important pour les Thaïs. (GR, 258)

Un autre groupe concerne les appellatifs au pluriel, il s'agit toujours de la chaîne de montagne. Ils peuvent être introduits par *la chaîne*, *les montagnes*, *les monts* ou *les massifs* :

(197)

- (a) Vers l'ouest, les monts Tenasserim forment une frontière naturelle avec la Birmanie, avec pour point culminant le Khao Luang (1 494 m), tandis que plus au sud, la péninsule s'étrangle pour former l'**isthme de Kra** (22 km de large), qui sépare les deux pays. (GV, 58)
- (b) Située dans la chaîne frontalière des Dangrek, en territoire cambodgien, à 100 km au sud d'Ubon via Kantharalak. (GR, 401)

L'oronyme peut jouer le rôle de l'épithète (197a) ou du complément du nom (197b). La pluralité peut être marquée par le nom commun qui l'introduit ou le déterminant qui le précède. Il n'est donc pas toujours constaté que le nom de chaîne soit au pluriel. Remarquons l'exemple suivant :

- (198) Délimité à l'ouest par les sommets déchiquetés des Thanen Thong Dan [*sic*] et à l'est par les montagnes du Dong Phraya Yen, son immense delta s'étale sur 12 400 km<sup>2</sup>. (GV, 54)

*Le Dong Phraya Yen* peut prendre l'article singulier car le nom commun *les montagnes* indique déjà un ensemble de reliefs. De plus, il existe le cas des noms de chaînes de montagnes exprimés sans nom commun mais avec un article pluriel. Ce sont les exemples du (182a) et du (199) qui désignent la même chaîne mais avec une orthographe différente.

- (182a) Point culminant de la Thaïlande, le Doi Inthanon dresse son sommet à 2 565 m d'altitude, caché par les brumes qui s'accrochent souvent à la crête des Thanon Tongchai. (GV, 286)
- (199) Délimité à l'ouest par les sommets déchiquetés des Thanen Thong Dan [*sic*] et à l'est par les montagnes du Dong Phraya Yen, son immense delta s'étale sur 12 400 km<sup>2</sup>. (GV, 54)

Pour résumer, les noms de montagnes thaïlandais sont normalement traités au masculin singulier. Il est probable que les appellatifs ne sont pas terminés par le *e*. De plus, l'emploi du masculin est ici défini comme un genre indifférencié (Wagner et Pichon 1991 : 54) parce qu'ils peuvent prendre le genre du *mont* ou de la *montagne*. Quant au nombre, l'emploi du pluriel qui montre l'ensemble ou la collectivité de montagnes peut être signalé soit par le nom commun au pluriel comme *les montagnes* ou *les monts* soit par le déterminant pluriel du nom lui-même.

### 6.3.4 Noms d'îles

Quelques îles thaïlandaises sont mondialement connues comme Ko Samui, Ko Phi Phi mais la plupart possèdent encore peu de notoriété pour les francophones. Beaucoup d'appellatifs dans les guides touristiques comportent donc le mot *île*, *îlot* ou *archipel* afin d'informer le lecteur de la nature du lieu comme *l'îlot de Si Chang* (GV, 190), *l'île de Maphrao* (GR, 505), *l'archipel de Tarutao* (EV, 226). D'ailleurs, la paraphrase peut aussi éviter la confusion dans le cas où le nom de l'île donne le nom à une autre catégorie comme le nom de province ou de ville. Prenons le cas de *Phuket*, île-province située dans le Sud et bien connue dans le monde entier pour ses plages :

- (200) Paradis tropical ancré dans la mer d'Andaman, à 920 km au sud de Bangkok, l'île de Phuket (550 km<sup>2</sup>) est reliée à la péninsule par le pont Sarasin. (EV, 211)

L'emploi de la paraphrase *île de* est mis en relief pour désigner le référent en tant que réalité géographique et non comme unité administrative. Cela permet de présenter que grâce à sa situation, cette île possède beaucoup de belles plages.

Dans le cas où la paraphrase française n'est pas exprimée dans un appellatif, la paraphrase du thaï *ko* ou *koh*<sup>66</sup> est très souvent empruntée, peut-être en raison de la couleur locale comme *Ko Lipe* (GR, 566), *Koh Tao* (PF, 28), *Koh Chang* (EV, 192). Le terme

---

<sup>66</sup> Le mot *koh* semble une romanisation populaire que les locaux utilisent sur les panneaux signalétiques tandis que pour la version officielle, selon l'Institut royal, *ko* est favorisée. Par contre, *koh* est peut-être plus connu des francophones à cause de l'émission française de télé-réalité et d'aventure *Koh Lanta*. Elle a commencé à être diffusée en 2001 sur TF1. Jusqu'à maintenant (2016), seize saisons et quatre éditions spéciales ont été tournées.

*island* en anglais est aussi employé mais en petite quantité comme *Phi Phi Island* (PF, 496), *Poda Island* (GR, 564), *Raya Island* (PF, 465).

En général, les noms de grandes îles en français (mais pas tous) apparaissent régulièrement avec l'article et plus souvent au féminin (Weinrich 1989 : 224), sauf le *Groenland* car il n'est pas considéré comme une île (Grevisse et Goosse 2008 : 598). Pourtant, dans notre corpus, les appellatifs d'îles sont généralement dépourvus d'article, sauf dans le cas de l'emploi de la paraphrase française. L'accord féminin est répandu, probablement dû au mot *île* qui est sous-entendu. Prenons les exemples *infra* :

(201)

- (a) Rattanakosin est adossée au fleuve et entourée de canaux, de fossés de défense et de remparts s'étendant sur 7 km. (PF, 147)
- (b) Pour atteindre la bien nommée Kata Noi – « petite » Kata, poursuivre la route côtière (même si ladite côte reste cachée derrière les hôtels et commerces de Kata Yai) (GR, 495)
- (c) Si Koh Lipe en prend déjà clairement le chemin, elle reste, de par son éloignement, encore relativement épargnée des hordes de voyageurs que l'on peut voir sur Koh Phi Phi ou Koh Pha Ngan. (PF, 532)

Selon les trois exemples présentés ci-dessus, le genre du féminin est préférable. L'accord féminin peut se présenter par le participe passé (201a, 201b), l'épithète (201b) ou l'anaphore pronominale (201c). Pourtant, nous avons aussi trouvé un cas exceptionnel au masculin :

- (202) À deux pas du rivage, de l'autre côté du banc de sable où accostent en rangs serrés les *long tail*, se dresse, en effet, le fameux Ko Tapu, un insolite piton en forme de clou – tapi en thaï. (GV, 404)

L'accord masculin dans l'exemple (202) pourrait s'expliquer par l'influence de la terminaison masculine du nom de l'île ou l'influence de la traduction littérale, motivée par le profil de l'île 'clou'.

Quant au déterminant, nous avons trouvé dans les exemples *supra* que les appellatifs des îles thaïlandaises ne le possèdent pas étant donné que les îles qui sont généralement perçues ou ayant été perçues comme petites ou lointaines ne prennent pas d'article (Commission nationale de toponymie 2010 : 7). Néanmoins, dans le cas où les appellatifs sont déterminés par une épithète, ils pourront le prendre comme dans le (201b) et le (202).

Enfin, en ce qui concerne la question du nombre, les noms dépourvus d'articles sont normalement singuliers. Le nom au pluriel est aussi possible dans le cas de l'archipel. La plupart des archipels sont présentés avec la paraphrase *l'archipel de* comme *l'archipel d'Ang Thong* (EV, 28), *l'archipel de Phuket* (PF, 496), *l'archipel de Tarutao* (GV, 442) ou *les îles* comme *les îles Phi Phi* (EV, 225), *les îles Yao* (GR, 506), *les îles Similan* (PF, 72). En outre, nous avons également trouvé un nom d'archipel qui peut s'exprimer sans paraphrase mais avec l'emploi de l'article pluriel *les*.

(203)

- (a) Une ballade dans les rues de Phuket-ville ; le coucher de soleil au cap de Laem Promthep ; explorer la forêt vierge du parc Khao Phra Thaeo ; plonger aux Similan. (GV, 408)
- (b) La solution la plus simple pour se rendre aux Similan est de passer par un centre de plongée depuis Phuket, car il n'existe pas d'école sur place. (GV, 415)

Parmi plusieurs archipels dans le corpus, les *îles Similan* seuls appelés au pluriel sans nom commun comme si elles étaient bien connues du public. L'accord pluriel présuppose la présence de *les îles* en tant que collectivité d'îles, c'est le même cas des noms qui désignent l'ensemble géographique.

Bref, il nous semble que l'on préfère l'accord féminin pour les îles en Thaïlande dans presque tous les cas. Le pluriel est parfois appliqué avec la paraphrase *les îles* mais il n'est pas évident parce que nous avons trouvé que le même référent peut avoir deux appellatifs au nombre différent comme *l'île Phi Phi* vs *les îles Phi Phi* englobant l'île Phi Phi Don et l'île Phi Phi Le.

### 6.3.5 Noms de baies et de plages

Les noms de baies et de plages sont parfois identiques si elles se trouvent dans le même secteur. Cela dépend du locuteur qui choisit le point de référence. Généralement, l'auteur précise la nature du site par la paraphrase *la baie de* ou *la plage de*.

D'abord, les appellatifs de baies peuvent être constitués d'une paraphrase *la baie de* ou *l'anse de* en français, *bay* en anglais ou bien *ao* en thaï, ou encore *la baie d'ao*. L'accord féminin est régulièrement explicité, probablement dû au mot *baie* bien que celui-

ci soit remplacé par ses équivalents en thaï (*ao*) ou en anglais (*bay*). Prenons les exemples suivants :

(204)

- (a) Quant à la petite Ao Hin Kao, au nord-est, elle reste encore paisible et intéressante pour le snorkeling. (PF, 449)
- (b) Ao Phrao, autrefois chic mais décontractée, s'est livrée tout entière aux *resorts* de grand luxe. (GR, 171)
- (c) Inhabitée, elle [l'île Phi Phi Le] est célèbre pour ses coraux, sa Maya Bay pour sa gigantesque grotte, *Viking Cave*, surnommée ainsi à cause de modestes peintures rupestres. (GR, 542)

Les mots *bay* et *ao* dans ces exemples se traitent au féminin par l'adjectif épithète dans (204a), le participe passé dans (204b) ou le déterminant dans (204a) et dans (204c).

En ce qui concerne les appellatifs de plages, la paraphrase *la plage de* est normalement exprimée ou son équivalent en thaï *hat* ou en anglais *beach*. De même que les appellatifs de baies qui sont en général au féminin :

(205)

- (a) Même si l'on préfère nettement les criques, Sairee Beach, seule grande plage de l'île, juste au nord du port de Ban Mae Hat, est restée mignonne et sympa, malgré le nombre élevé de bungalows. (GR, 453)
- (b) Hat Chaweng est devenue la plage chic de Koh Samui [...]. (EV, 205)
- (c) Et pour vous baigner, préférez plutôt la bande de sable qui la prolonge, **Hat Nopparat Thara** : bien que plus étroite, elle a le mérite d'être déserte. (GV, 401)

Nous pouvons marquer l'accord féminin dans l'adjectif (205a), le participe passé (205a et 205b) et l'anaphore pronominale (205c). Pourtant, nous avons trouvé le problème du déterminant pour le nom commun thaï *hat*. Prenons ces exemples :

(206)

- (a) Hat Nang, la plus facile d'accès depuis Krabi, est nichée au fond d'une vaste baie peu profonde. (EV, 224)
- (b) La plus populaire, Hat Rin (à la pointe sud de l'île), est reliée par bateau à Koh Samui. (EV, 206)
- (c) La gracieuse et paisible Hat Nai Thon est en outre un spot de choix pour pratiquer la plongée sous-marine. (GV, 412)
- (d) Parmi les pitons les plus impressionnants du site, le Hat Tham Pra Nang offre sa paroi déchiquetée aux varappeurs (*attention, les voies sont vieilles, donc pas sûres*). (GV, 401)

Selon les exemples ci-dessus, nous pouvons constater que le terme *hat* peut s'employer tantôt au masculin, tantôt au féminin. D'ailleurs, il est à noter que l'auteur du Guide vert traite le mot *hat* au masculin et féminin en même temps dans le (206c) et le (206d). Nous pouvons interpréter que si le nom de plage introduit par *hat* est qualifié par un adjectif ou un participe passé, l'appellatif prend le féminin avec l'article *la*. Pourtant, quand l'appellatif se présente seul (*Hat* + *nom de plage*), l'article masculin est emprunté, peut-être à cause de l'emploi neutralisé du genre masculin comme le cas des noms de montagnes.

D'ailleurs, quand la paraphrase est absente, on ne sait pas si le seul nom propre peut renvoyer à la baie ou à la plage. Pourtant, l'appellatif de cette forme simple reste régulièrement au féminin comme l'illustrent les exemples suivants :

(207)

- (a) Thung Wua Laen s'est gentiment développée jusqu'à offrir tout ce qu'il faut pour les estivants à la recherche de ces mélanges délicats de calme et d'animation (...) (GR, 412)
- (b) Naiharn est desservie par les *songthaew* 6h -17h30 au départ de Phuket Town ou de Chalong au rond-point. (GR, 498)

*Thung Wua Laen* et *Naiharn*, qui peuvent être aussi bien le nom de plages que de baies sont traités comme un nom féminin, marqué par l'accord du participe passé.

Pour conclure, les appellatifs de baies et de plages sont généralement considérés comme un nom féminin qu'ils se présentent en français, en thaï ou en anglais. Le cas exceptionnel du masculin est possible quand l'appellatif est créé avec le nom commun thaï sans adjectif ou participe passé. Le choix de l'article pour ces noms géographiques n'arrive pas encore à se stabiliser ; il dépend de la détermination du syntagme nominal.

### 6.3.6 Noms de chutes d'eau

Les appellatifs de chutes d'eau sont plus évidents que ceux de baies et de plages. Ils sont toujours traités au féminin dans toutes les structures. D'abord, les noms de chutes d'eau sont précédés de la paraphrase *les chutes d'eau*, *la cascade de* en français, *namtok* en thaï ou *waterfall* / *falls* en anglais. Quelle que soit la langue choisie, l'accord féminin est appliqué dans l'énoncé :

(208)

- (a) Prendre vers l'ouest [*sic*] en direction de la cascade *Thamsok Noo* en passant par la statue du Bouddha et la mare *Ano Dard*. (GR, 328)
- (b) Le parc possède deux belles chutes d'eau, dont la fameuse *Namtok Sarika* qui possède 9 niveaux et est haute de plus de 200 m. (PF, 168)
- (c) Un autre chemin, passé la dernière maison de bambou puis le lagon, conduit à la **Pirate Waterfall** (*indiqué – compté 1h30 de marche aller*), une jolie cascade où les pirates de la région venaient se ravitailler en eau douce. (GV, 444)

Toutefois, l'ajout de l'article devant le nom de chutes d'eau n'est pas obligatoire si le nom générique est en thaï ou en anglais. Nous avons trouvé plusieurs cas sans déterminant mais s'il apparaît, il est toujours au féminin.

Dans le cas de l'absence du nom de nature de lieu, le nom de chute d'eau en tant que forme simple est aussi considéré comme un nom féminin :

(209)

- (a) Parmi les chutes d'eau qui ponctuent le parc, trois sont faciles d'accès et offrent d'agréables haltes pour une sieste ou un pique-nique : **Mae Klang** (la plus belle auprès des Thaïlandais, surtout le week-end), **Vachiratarn** et **Siriphum**, plus près du sommet. (GV, 287)
- (b) La plus grande, *Than Mayom*, est accessible depuis la côte est. (GR, 182)
- (c) **Sai Yok Noi**, น้ำตกไทรโยคน้อย, petites, ce qui n'empêche pas une belle baignade, sauf en été où l'eau se fait rare. (GR, 194)

L'accord du féminin des noms de chutes d'eau est probablement dû aux mots *chute d'eau* ou *cascade* sous-entendus.

Quant à la question du nombre, il semble que le nombre des appellatifs de chutes d'eau n'est pas encore cohérent. Le même référent peut avoir un appellatif au singulier et au pluriel en même temps. C'est le cas de *Than Mayom* qui peut être *la cascade de Than Mayom* (GR, 183) ou *les chutes d'eau de Than Mayom* (GV, 204). Pourtant, nous avons remarqué que le mot *chute d'eau* est toujours au pluriel tandis que le mot *cascade* est utilisé au singulier aussi souvent qu'au pluriel.

### 6.3.7 Noms de grottes

Les appellatifs des grottes thaïlandaises se présentent souvent en corrélation avec un nom générique en français *la grotte*, parfois un nom anglais *cave* ou un nom thaï *tham*. Si un appellatif se construit avec la paraphrase, il est normalement au féminin :

- (204c) Inhabitée, elle (Phi Phi Ley) est célèbre pour ses coraux, sa *Maya Bay* pour sa gigantesque grotte, *Viking Cave*, surnommée ainsi à cause de modestes peintures rupestres. (GR, 542)
- (210) On peut y visiter la grotte de Morakot accessible en bateau, à marée basse. (PF, 528)

L'accord féminin dans le participe passé est probablement dû au terme *grotte* qui est l'équivalent du français de *cave*. Sans l'introduction du nom commun, le nom de grotte est en général au féminin en français comme le constatent Maurice GREVISSE et André GOOSSE (2008) : « les noms de grottes ont souvent le genre du nom commun que les usagers ont dans l'esprit » (2008 : 596). Pourtant, dans notre corpus, le nom de grotte empruntant le nom commun thaï peut prendre le masculin ou le féminin comme l'illustrent les exemples suivants :

- (179) Autre site au choix, lui aussi très fréquent : le Tham Phra Nang Nok, dont le nom signifie « la grotte de la Princesse » (*au sud*). (GV401)
- (211a) Non loin, le *Wat Poh Ta* (n°6), ou temple du beau-père, et le Tham Phra (n°7), meilleur exemple de conversion d'un abri préhistorique en sanctuaire hindou-bouddhique (les Khmers sont aussi passés par là). (GR, 344)
- (211b) La plus grande, Tham Reusi, abrite la statue très vénérée de Reu-sii, un sage hindou. (GR, 517)

Nous pouvons comparer ces trois exemples à ceux des noms de plages dans 6.3.5. Le nom commun thaï *tham* est considéré comme un nom masculin quand il est exprimé seul avec son nom individualisateur sans détermination par un modifieur comme les exemples du (179) et du (211a). Une fois que le nom possède une expansion, le genre s'oriente vers le féminin. Dans l'exemple du (211b), l'appellatif prend le déterminant *la* avec un adjectif féminin dans la structure superlative. Le genre masculin apparaît ici comme un genre neutralisé, compromis entre le masculin et le féminin.

### 6.3.8 Noms de caps

Les noms de caps, malgré leur petite quantité dans notre corpus, sont toujours inscrits au masculin avec la paraphrase *le cap* comme dans *la cap Panwa* (EV, 212), *le cap Mae Phim* (PF, 346), *le cap Singh* (GR, 487). Nous avons aussi trouvé deux cas d'emploi de l'article devant le nom catégorisateur du thaï :

(212)

- (a) Au bout du village, à quelques encablures du quai et de son animation frénétique, se découpe le **Leam Sing** ou « cap du Lion » - en fait un îlot assiégé par une multitude de bateaux de pêche composant un ravissant tableau multicolore. (GV, 202)
- (b) Au coucher du soleil, enfin, une halte s'impose au **Laem Promthep**, à l'extrême sud de l'île. (GV, 414)

C'est toujours l'article *le* qui s'emploie, peut-être dû au mot *cap* son équivalent en français. En outre, le masculin est aussi appliqué dans l'appellatif sans paraphrase comme dans l'exemple qui suit :

- (213) Situé juste avec le **Tukta**, sur le même côté de la route, une bonne adresse pour déguster les produits de la pêche du jour. (PF, 292)

Bref, les appellatifs de caps peuvent se former avec ou sans paraphrase. Quel que soit le nom commun choisi, en français ou en thaï, le masculin prédomine toujours. Le fait que le terme *laem* soit au masculin peut être expliqué par le nom équivalent en français *cap*, ou par le genre masculin en tant que genre indifférencié comme le cas de *hat* et *tham*.

### 6.3.9 Noms de voies de communication

Les voies de communication dans les guides touristiques sur la Thaïlande empruntent généralement les termes thaïlandais *thanon* ou *soi* dont la recherche des équivalents en français n'est pas facile étant donné que les termes de voies de communication en thaï ne sont pas aussi riches qu'en français.

Pour le réseau urbain, nous avons trouvé une petite quantité d'appellatifs constitués d'un nom commun français à l'instar *la rue Jet Yod* (GR, 296), *l'avenue Ratchadamnoen*

(EV, 143) ou *l'artère principale de Charoen Krung* (PF, 102). La plupart sont formés par la paraphrase *thanon* ou *road* sans déterminant : *Thanon Yaowarat* (GV, 145) ou *Phra Athit Road* (PF, 101). D'ailleurs, dans le texte, quand le déterminant est obligé, l'article défini féminin *la* est régulièrement utilisé avec l'accord féminin probablement dû au terme *voie* ou *rue* en français comme l'illustrent les exemples suivants :

- (182c) C'est là, notamment, sur la longue **Thanon Ratchadamnoen Nok** (la Voie royale), que se dresse l'élégante façade de style italien de l'**Assemblée nationale**, précédée par la statue de Rama V. (GV, 139)
- (214a) Au nord de la bruyante Khao San Road par la Thanon Samsen (15 mn à pied), à deux pas du fleuve et de la Bibliothèque nationale, un quartier verdoyant où piaillent les oiseaux, notre préféré à Bangkok. (GR, 126)
- (214b) La zone résidentielle la plus prisée s'étend de part et d'autre de la HUAY KAE ROAD, dans le nord-ouest de la ville. (EV, 264).

Également, malgré l'absence de la paraphrase, l'accord féminin se présente dans l'adjectif qui qualifie le nom de voie :

- (215)
- (a) A la prochaine intersection, prendre sur la gauche Istanuraphap. (PF, 100)
- (b) Sukhumvit est internationale et cela se retrouve notamment dans le choix de ses restaurants mais aussi de la population qui y habite. (PF, 107)

Par contre, l'accord du nom peut aussi renseigner le lecteur sur la catégorie à laquelle le référent appartient dans le cas où le nom de voie est tiré des autres catégories de lieux situés aux alentours. Remarquons l'exemple suivant :

- (216) Ce quartier est prisé des expatriés comme des Thaïs. Sukhumvit est très résidentiel, mélange de maisons et de condominiums d'architecture et d'époques variées. (PF, 107)

Dans l'exemple (216), le nom *Sukhumvit* est mentionné dans le même article que le (215b) mais l'adjectif qui le qualifie s'accorde avec un genre différent. L'accord du masculin ici n'est pas la concordance avec *la rue* ou *la voie* mais avec le mot *quartier* qui est sous-entendu.

Or parmi les noms de voies au féminin, il existe aussi l'emploi du masculin :

- (217) Ainsi, le Ratchadamnoen Klang, une sorte d'avenue des Champs-Élysées bangkokienne, a été un prélude à l'apparition d'autres larges avenues dans une ville comprenant aujourd'hui plus de 6 millions d'habitants et à la circulation malgré tout saturée... (PF, 54)

Le choix de l'article masculin est peut-être une faute de frappe ou le choix inconscient de l'auteur à cause de la terminaison masculine. Ici nous ne pouvons pas catégoriquement conclure sur la raison pour laquelle le masculin s'applique parce qu'il n'existe qu'une seule occurrence dans notre corpus.

Quant à l'autre type de voie important dans la ville, *soi*, il est souvent employé pour désigner une voie secondaire. Ce terme est emprunté tantôt avec déterminant, tantôt sans déterminant. Si le contexte en a besoin, l'article *le* est toujours constaté.

- (218)
- (a) En poursuivant dans la même direction, vous rejoignez bientôt le croisement du **Soi Wanit 1** (ou Sampeng Lane – Plan III, D4). (GV, 143-144)
  - (b) Les hébergements bon marché et souvent très bas de gamme se concentrent autour du soi Ngam Dupli au sud de Sathorn Road (proche de la station de MRT Lumpini). (PF, 122)

L'emploi de l'article masculin pour ce nom commun thaï est peut-être dû à l'emploi neutralisé pour le nom commun thaï (comme *le tham* ou *le hat*) ou à la terminaison masculine de la dernière syllabe sonore.

À propos du réseau routier, les termes *route* ou *highway* sont empruntés pour former un appellatif comme *la Super Highway 1* (GR, 296), *la route 3* (EV, 191). Quand ces mots sont sous-entendus, le nom de la route et le déterminant restent toujours au féminin :

- (219)
- (a) Le 4<sup>e</sup> embarcadère, Kason, le plus fourmillant, avec vaste parking et boutiques de souvenirs, est accessible de la grande N A4, en venant de Phuket [...] (GR, 515)
  - (b) [...], *suivez la route 218, qui rejoint la nationale 24, et à Nang Rong, continuez au sud vers Pa Kham – 8h-16h30 – entrée payante.* (GV, 363)

Or, si nous considérons le pont comme un nom de voie de communication comme en France, les appellatifs de ponts sont généralement formés avec la paraphrase *le pont* ou

*bridge* comme *le pont de la rivière Kwai* (PF, 204), *le pont Taksin* (EV, 173), *le Friendship Bridge* (GR, 360), *le Mémorial Bridge* (PF, 97). Il n'existe qu'un seul exemple sans mot catégorisateur introduisant comme dans l'exemple (138) :

(220) Premier pont édifié à Chiang Mai, le Nawarat a remplacé, en 1950, une simple passerelle de bois couverte. (EV, 264)

L'appellatif de pont est traité comme un nom masculin même si le mot *pont* est implicite dans le syntagme. Quel que soit le terme *pont* déjà mentionné précédemment ou sous-entendu, l'auteur utilise ce genre du nom commun qu'il a à l'esprit.

Pour résumer, les appellatifs de voies de communication thaïlandaises sont assez variés en terme de catégorie grammaticale. Les voies principales urbaines et les routes sont traitées au féminin tandis que la voie secondaire urbaine (*soi*) et le pont sont au masculin. Au niveau de la forme, la plupart sont formés avec la paraphrase thaïe pour le réseau urbain à cause des principes de l'Institut royal de Thaïlande (1999 : 9) que suivent normalement les plaques de rues mais le réseau routier suit plutôt le modèle français.

### 6.3.10 Noms de monuments culturels

La création des appellatifs des monuments ou d'édifices culturels de la Thaïlande est assez compliquée étant donné que la culture de la Thaïlande et de la France sont différentes en matière de religion, de croyances ou de mode de vie. Certains monuments et édifices sont propres à la Thaïlande, surtout le temple bouddhiste et le palais dont le concept ne ressemble pas à celui de l'Occident. Les appellatifs peuvent emprunter le terme générique thaï, anglais ou français selon la préférence de l'auteur.

D'abord, le temple bouddhiste ou *wat* en thaï. Ce terme est presque toujours utilisé comme *Wat Pho* (GR, 146), *Wat Chai Watthanaram* (GV, 201), sauf dans le cas de la traduction plus ou moins littérale ou le surnom tel que *le temple de la Grande Relique* (GV, 135), *le temple du Bouddha couché* (PF, 151). Dans certains contextes où le déterminant est nécessaire, l'article masculin est toujours sélectionné comme dans les exemples qui suivent :

(221)

- (a) À l'extérieur des murs d'enceinte, le Wat Jet Yod possède un chedi carré à sept spires. (PF, 53)
- (b) Visible de très loin, le grand *prang* blanc du wat Mahathat, d'inspiration khmère, s'élève au centre d'une clôture bordée de statues du Bouddha. (EV, 196)

Nous avons trouvé que les autres constructions bouddhistes sont aussi traitées comme un nom masculin avec l'emploi de l'article *le* comme par exemple les stûpas de différents types comme *le chedi Phra Pathom* (PF, 52), *le Phra Tat Chompet* (GV, 179) ou les différents bâtiments religieux abritant le statut du Bouddha comme *le Wihan Phra Mongkjon Bophit* (GV 21), *le vihara Nam Tam* (EV, 281), *le Ho Phra Kaeo* (GV, 316) sont inscrits au masculin, précédé d'un article *le*.

Par extension, les temples ou les constructions des autres religions orientales comme les temples hindous de style khmer sont également considérés comme un nom masculin :

(222)

- (a) Avant d'arriver au Prasat Muang Tham (en bas à droite), on longe le *barray*, récemment réaménagé. (EV, 234)
- (b) L'avenue Sorasak débouche sur un petit carrefour où trône le Prang Khaek, un temple composé à l'origine de trois *prang*, mais dont un seul subsiste celui du centre. (GV, 229),

Dans certains cas, les appellatifs mentionnent seulement le nom propre, sans préciser le type de la construction. Ces noms sont régulièrement précédés d'un article masculin. Prenons ces exemples ci-dessous :

(223)

- (a) le Si Mahatat (GV, 242), le Hua Wian (EV, 289)
- (b) le Phanom Rung (PF, 301), le Khao Phra Wihan<sup>67</sup> (GR, 162)
- (c) le Put Jaw (GV, 409), le Chao Mae Kao Samuk (GV, 189)

Trois séries d'exemples sont ici présentées selon les différents types du temple : le (223a) sont les appellatifs des temples bouddhistes, le (223b) les temples hindous de style khmer et le (223c) les temples chinois. Notons que tous les temples cités sont toujours au

---

<sup>67</sup> Le terme *Khao Phra Wihan* peut renvoyer à la fois au temple hindou khmer et à la montagne où se trouve le temple.

masculin. C'est peut être dû au terme générique *temple* qui est sous-entendu ou l'intérêt du genre masculin pour la neutralisation.

Quant aux appellatifs des palais et des bâtiments royaux, on compte beaucoup de termes thaïs qui les concernent. Cela dépend de l'importance et de la fonction du bâtiment. Les paraphrases en français trouvées dans notre corpus sont *le palais*, *le hall*, *le pavillon*, *l'hôtel*, *la salle de trône*, etc. selon la préférence de l'auteur. Le genre et le nombre sont dus au mot que l'auteur choisit :

(224)

- (a) Une visite du palais royal de Phra Nakhon Khiri au coucher du soleil ; la découverte à pied des temples du centre-ville ; une excursion au parc de Kaeng Krachan. (GV, 178)
- (b) Le premier pavillon Suttha Sawan, où mourut le roi, on notera *le Hall Dusit Sawan Thanya Maha Prasat*, édifié pour recevoir les hôtes de marque et les ambassadeurs étrangers, comme le chevalier de Chaumont en 1685. (GR, 207)
- (c) Derrière la porte close se cache la salle Phaisan Taksin, où le souverain recevait les insignes royaux lors de son couronnement. (GV, 126)

Les exemples du (224a) au (224b) sont traités comme un nom masculin selon les mots *palais*, *pavillon* ou *hall* tandis que le (224c) est au féminin à cause du mot *salle*.

Les paraphrases du thaï (*wang*, *phra thinang*) et de l'anglais (*palace*) sont aussi traitées comme un nom masculin singulier : *le Wang Luang* (PF, 182), *le Phra Thinang Aphonphimok* (EV, 146), *le Klai Kung Wol Palace* (GR, 407), *le Phuping Palace* (GV, 286). À noter que quand la paraphrase est enlevée, le déterminant semble neutralisé pour tous les types de palais.

(225)

- (a) Un funiculaire débouche sur un sommet garni de pavillons et coiffé par son ancien palais d'été, le Pra Nakhon Khiri, parfaitement représentatif d'un style occidendo-thaï qu'aimaient tant les souverains du Siam. (GR, 407)
- (b) À droite s'étendent les restes du Dusit Sawan Thanya Maha Prasat où se tenaient les audiences royales officielles. (GV, 228)
- (c) Le portail nord du Phaisan Taksin, le Tewarat Mahesuan – réservé à l'usage exclusif des membres de la famille royale – conduit au pavillon Amarin Winitchai, où étaient reçus les hauts dignitaires de la cour et les ambassadeurs étrangers. (EV, 147)

Si nous reprenons les mêmes référents que nous avons présentés dans les exemples (224), le genre des trois palais semble neutralisé sous la forme du masculin, même *le Phaisan Taksin* qui est considéré comme une salle de trône dans le (224c).

Les noms de lieux qui ont généralement un déterminant en français semblent facultatifs pour les noms thaïs dans le texte touristique en français. Il est obligatoire dans le cas où une paraphrase française introduit un nom du référent thaï. Pourtant, certains noms d'unités géographiques comme les noms de montagnes, de cours d'eau, de pays, de voies ou de monuments culturels peuvent avoir le déterminant en forme simple malgré l'absence du nom de catégorie. La concordance est aussi nécessaire pour le genre ou le nombre, régulièrement dus au genre et au nombre du terme français équivalent. Il est intéressant de noter que le nom de catégorie du lieu thaï est très souvent traduit en français par un nom masculin : *le soi, le tham, le wat, le khlung, le hat, le doi* ou *le khao*. Le genre masculin apparaît par défaut à cause de la terminaison masculine ou à la neutralisation comme le constatent Robert WAGNER et Jacqueline PINCHON (1991) : « quand les mots nouveaux n'ont pas de raison spéciale pour prendre l'un ou l'autre genre, ils s'orientent vers le masculin, genre différencié (1991 : 48). De plus, le déterminant *le* peut aussi présenter la particularité ou l'individualisation du référent comme l'expliquent Bernard BOSREDON et Olivia GUÉRIN (2005 : 17) : « L'opération de singularisation étant réalisée, LE indique en discours suivi l'existence et l'unicité de l'occurrence singularisée par le Npr tout en marquant formellement le statut dénominatif de l'ensemble. » Le statut de cet article est donc aussi considéré comme LE dénominatif. Bref, le déterminant LE précédé d'un appellatif toponymique thaï peut avoir deux valeurs. D'une part, c'est un genre indifférencié ou le genre neutre pour les mots étrangers et d'autre part, il marque le statut propre ou l'unicité de l'individu.

#### **6.4 Appellatifs des noms de lieux généralement dépourvus d'article : noms de provinces, de villes et de localités**

Comme nous l'avons signalé plus haut, les noms de villes sont en général employés sans déterminant, sauf quelques villes dont l'article est bien intégré ou lexicalisé dans la dénomination. Dans le cas de noms de villes thaïlandaises, aucune ville ne possède un

article précédé. Elles se présentent sous la forme simple (seul nom de ville) ou forme construite avec la paraphrase française (*la province de, la ville de* etc.).

#### 6.4.1 La paraphrase *la province de, la ville de, etc.*

Comme la Thaïlande est un pays éloigné de la France, les unités administratives semblent inconnues des Francophones. La forme simple semble inconnue dans le texte français parce qu'elle ne peut informer sur le niveau dans l'administration territoriale ou la catégorie de lieux auxquels le nom en question appartient. Les paraphrases tels que « la province de », « la ville de », « le village de » peuvent les clarifier, comme *la province de Songkhla* (GV, 42), *la ville de Hat Yai* (PF, 528) ou *le village de Borsang* (GR, 254).

En outre, la paraphrase est aussi employée dans des buts spécifiques. D'abord, la paraphrase désigne une entité politique au niveau de la microstructure, il s'agit des subdivisions comme la province, le district, la ville, etc. Comme par exemple :

(226)

- (a) Le groupe des îles Phi Phi est rattaché administrativement à la province de Krabi, mais la plupart des touristes y accèdent depuis l'embarcadère de Rassada, à Phuket Ville. (PF, 503)
- (b) Lampang Luang, ancienne ville fortifiée, ou *wiang*, située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Lampang, dépend du district de Kokha. (EV, 281)
- (c) Chaque année, la ville de Phimai organise des régates pendant deux semaines, de fin novembre au début décembre. (PF, 299)

Ensuite, dans le cas de l'homonyme toponymique, on peut se servir de la paraphrase afin de distinguer entre la province et les autres types de toponymes qui portent le même nom comme par exemple *la province de Nan* (PF, 267) vs *la rivière Nan* (PF, 268) ou *les sources chaudes de San Kamphaeng* (GV, 289) vs *le village de San Kamphaeng* (GV, 289). En outre, le cas le plus fréquent est la distinction entre la province et la ville capitale. En Thaïlande, la ville capitale dans chaque province porte toujours le même nom que la province, sauf Bangkok. Les noms communs comme *la province* et *la ville* peuvent éviter la confusion de deux unités administratives différentes :

(227)

- (a) 91 267 habitants à Phuket-ville – Province de Phuket (GV, 434)

- (b) *La ville de Chiang Rai* s'est développée sur la droite de la rivière Kok, un affluent du Mékong, qui coule d'ouest en est, au nord de la ville. (GR, 296)

L'homonyme toponymique pose ici problème. On voit bien dans le (227a) que les deux *Phuket* ne renvoient pas au même individu. Les noms communs *ville* et *la province de* peuvent distinguer deux unités administratives différentes. La *province de Phuket* est une unité plus grande avec 3 districts comptant à peu près 600 000 d'habitants tandis que *Phuket-ville* avec 91 267 d'habitants est une municipalité urbaine dans la division administrative locale appartenant à la province dont il tire le nom. Pour l'exemple (227b), la paraphrase *la ville de* montre que c'est le développement de la ville capitale de la province de Chiang Rai qui couvre environ 11 680 km<sup>2</sup>. *La ville de* est ici employée pour éviter l'ambiguïté.

#### 6.4.2 Genre du nom de la ville

La question du genre de la ville est souvent difficile à déterminer. Nous avons trouvé certains critères pour répondre à cette question. Maurice GREVISSE et André GOOSSE résument quelques règles dans leur ouvrage *Le Bon usage* (2008 : 594-595). D'abord, il s'agit du style d'expression, dans la langue parlée. Les noms de villes sont masculins alors qu'ils sont inscrits au féminin dans la langue écrite, en particulier dans la langue littéraire. Ensuite, c'est le critère de la forme orthographique. Les noms terminés par un *e* muet favorisent généralement le féminin. D'ailleurs, dans le cas où le nom de ville est déjà constitué d'un article, le nom de ville sera aussi traité selon la forme déjà existante comme *La Rochelle*, *La Havane*. Enfin, c'est le critère sémantique, le masculin sera prédominant en corrélation avec certains adjectifs comme *vieux*, *nouveau*, *grand* et *tout* dans *les rues du vieux Marseille* ou *le Grand Londres* pour désigner des quartiers de la ville ou son extension. Et aussi l'emploi métonymique pour un événement, une équipe sportive ou le gouvernement du pays favorise le déterminant masculin.

Or si le nom de ville est qualifié par un adjectif, la syntaxe du nom sera modifiée : *les rues du vieux Marseille* ou *le Grand Londres*. Le nom de ville doit être précédé d'un article car l'utilisation de l'expansion par le syntagme adjectival, syntagme prépositionnel ou relatif déclenche régulièrement l'emploi de l'article en français (Ballard 2001 : 63)

Selon les critères proposés, si nous prenons le premier critère, il n’y aura pas de nom de ville au masculin étant donné que tous les noms de villes étudiés sont parus dans les guides touristiques. De plus, le critère formel est peu probable car la plupart des noms sont transcrits selon le principe de l’Institut royale de Thaïlande où le –e muet n’est pas mentionné. Donc, il semble que le critère sémantique puisse s’appliquer dans notre corpus.

### 6.4.3 Accord des articles et des épithètes

Après avoir observé l’emploi des adjectifs qualifiant les noms de villes dans le corpus, nous pouvons diviser les noms de villes en deux groupes : ville au masculin et ville au féminin.

#### 6.4.3.1 Ville au masculin

Nous n’avons pas trouvé l’emploi du masculin de l’appellatif de la ville en forme simple mais toujours avec une expansion par un adjectif préposé ou postposé. Nous allons présenter les adjectifs qui peuvent induire le genre masculin pour les noms de villes :

- ‘*vieux*’ + nom de ville : c’est toujours l’emploi du masculin. Cela peut signifier que c’est la partie la plus ancienne d’une ville qui s’oppose aux nouveaux quartiers. Le genre masculin est dû au mot ‘quartier’.

(228)

- (a) Les photos en noir et blanc du vieux Lampang et le charme désuet des lieux vous plongent dans une autre époque. (PF, 260)
- (b) Le vieux Chiang Khan, régal pour tout voyageur peu pressé, consiste en une longue et étroite rue parallèle au Mékong (Thanon Chaikong), bordée de belles maisons en teck. (GR, 329)

- ‘*grand*’ + nom de ville : le terme *grand* est appliqué aux termes de l’agglomération qu’il désigne, la ville et son extension ; c’est-à-dire la grande agglomération ou la métropole.

(229)

- (a) Aussi, les autorités thaïlandaises ont-elles préféré décongestionner la ville proprement dite en répartissant ses services à travers le Grand Bangkok, dans un rayon de 50 km. (GV, 50)
- (b) Située à environ 20 km au nord-ouest de Bangkok, cette ville suburbaine fait partie de ce que l'on appelle le Grand Bangkok. (PF, 165)

Les exemples ci-dessus montrent bien que l'appellatif *le Grand Bangkok* ne concerne pas seulement la capitale mais aussi ses banlieues environnantes. C'est le même dispositif que l'on peut trouver pour les grandes agglomérations comme *le Grand Paris*, *le Grand Londres*. À noter que l'adjectif est toujours au masculin, initié par une capitale. Jørgen LOMHOLT (1983) explique « le choix du masculin n'est guère dû à la restriction de l'ampleur géographique de la ville puisqu'il s'agit au contraire de la ville tout entière. » (1982 : 300).

Les autres exemples de l'emploi au masculin sont aussi exprimés lorsqu'il s'agit de la désignation d'une partie de la ville ou d'un quartier spécifique :

(230)

- (a) En allant un peu plus à l'est, dans les soi perpendiculaires à Ploenchit Road, comme Lang Suan et Ruam Rudee, on entre dans le Bangkok résidentiel huppé, un mélange de jolies maisons dont certaines ont conservé une architecture traditionnelle en bois et de tours d'habitations ultramodernes. (PF, 105)
- (b) Khao San Road, à proprement parler, manque terriblement d'authenticité, mais les voyageurs semblent rassurés de se retrouver tous au même endroit. On ne saurait trop conseiller, cependant, au visiteur de passage de s'éloigner de cette rue pour découvrir le vrai Bangkok (PF, 118)
- (c) Le cap Panwa, en forme de talon, ferme l'extrémité est de la baie de Chalong. C'est le véritable Phuket, vivant encore à son rythme, dans un paysage encore pas mal préservé. (GR, 504)

Le référent dans ces exemples n'est pas la ville entière mais seulement une partie. Le quartier résidentiel notable dans le (230a) et la partie autre que Khao San Road où il y a trop de touristes étrangers dans le (230b). Pour Phuket, il s'agit de la partie qui n'est pas encore envahie par les touristes.

Selon les exemples présentés ci-dessus, nous pouvons résumer que le masculin est marqué quand le nom de ville est modifié par un adjectif déterminatif partitif (*vieux*, *vrai*, *véritable*), un adjectif extensif (*grand*) ou une autre détermination partitive (*résidentiel*)

### 6.4.3.2 Ville au féminin

Les noms de villes sont souvent perçus comme féminin en français, comme le signalent Robert WAGNER et Jacqueline PINCHON (1991 : 50). Par conséquent, la plupart des noms de villes dans notre corpus se présentent au genre féminin par ellipse de la formule explétive *la ville de*. Les exemples de certains appellatifs avec un adjectif au féminin sont présentés ci-dessous :

- ‘*ancien*’ + nom de ville : contrairement au cas précédent, cette paraphrase est très souvent au féminin. Jørgen LOMHOLT (1983, 297) explique que l’emploi au féminin exprime un aspect historique. Si nous considérons l’idée de Lomholt, nous pouvons classer l’historicité par deux critères suivants :

1. La ville avant sa destruction ou son abandon : *l’ancienne Ayutthaya* (GR, 202), *l’ancienne Chiang Rai* (EV, 293) ou *l’ancienne Chiang Saen* (EV, 304) sont des exemples de capitales d’anciens royaumes de Thaïlande qui ont été détruits ou abandonnés pour un nouveau site :

(231)

- (a) À l’étage d’un bâtiment moderne, une exposition remarquable, rehaussée de diaporamas sur l’ancienne Ayutthaya, celle qui, entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s, rayonna sur tout le Sud-Est asiatique. (GR, 202)
- (b) L’œuvre, qui se veut la représentation des principales composantes du monde telles qu’elles sont reproduites sur des peintures murales de Bangkok, est en fait complètement étrangère à la culture du Lan Na et de l’ancienne Chiang Rai. (EV, 293)

*L’ancienne Ayutthaya*, ancienne capitale du royaume de Siam, fut envahie et détruite par les Birmans en 1767. Elle fut reprise par le futur roi Taksin qui installa sa capitale à Thonbruri. Quant à *l’ancienne Chiang Rai*, elle était capitale du royaume de Lanna (ou Lan Na) jusqu’en 1296, où son roi transféra sa capitale à une nouvelle ville, Chiang Mai.

2. Le nom ancien d’une ville débaptisée : le mot *ancienne* est très souvent en corrélation avec le nom d’anciennes cité-royaumes comme *l’ancienne Singora* (EV, 208), *l’ancienne Kelang Nakorn* (EV, 276). Ces noms restent encore de nos jours dans la culture thaïlandaise en tant qu’ancien nom de la ville ou de la province. *Singora* est phonétiquement transformée en *Songkhla* tandis que *Kelang Nakorn* est rebaptisée *Lampang* selon le mythe de la construction du stûpa le plus important *Phra That Lampang*

*Luang* comme déjà mentionné dans le chapitre précédent. L'auteur emprunte ces appellatifs pour donner des informations complémentaires historiques sur la ville. Ils fonctionnent comme une apposition dans la phrase :

(232)

- (a) Songkhla, l'ancienne Singora, est établie sur une péninsule entre la mer de Chine méridionale et l'immense lac de Thale Sap. (EV, 208)
- (b) Lampang, l'ancienne Kelang Nakorn, aurait été fondée au VII<sup>e</sup> siècle par l'un des fils de la reine Chamadevi. (EV, 276)

Ces noms ne sont pas seulement un nom de royaume mais aussi celui de leur capitale. Par conséquent, quand l'auteur veut parler d'une ville sous l'aspect historique, ces noms peuvent être empruntés mais avec le terme *ancienne* au féminin pour renvoyer à la ville qui était la capitale du royaume.

Par ailleurs, nous avons trouvé un cas d'emploi de l'adjectif *ancien* au masculin :

- (233) La partie ouest de la rivière, *Thonburi*, construite bien avant Bangkok, conserve la plupart de ses canaux (qui ont tous été couverts à l'est). L'exploration de ces *khlong* en barque est recommandée. C'est l'ancien Bangkok, au visage rural. (GR, 112)

L'emploi du masculin de *l'ancien Bangkok* ne concerne pas l'histoire de la capitale mais plutôt son développement économique. Le réseau de canaux est comblé et remplacé par les rues. *Thonburi*, une partie ouest de Bangkok, qui conserve son réseau de canaux bordés de vieilles maisons est considéré comme un exemple ou une image de Bangkok à l'époque où les canaux étaient les voies principales de communication.

- 'actuel' + nom de ville : l'adjectif *actuel* est toujours au féminin dans le corpus. L'expression peut impliquer qu'il s'agit de la ville entière qui est opposée à l'ancienne ville du passé. Prenons les exemples ci-dessous :

(234)

- (a) « Bangkok est la Venise de l'Orient : on n'y entend que le bruit des rames, celui des ancres, le chant des matelots ou les cris des rameurs », écrivait l'explorateur Henri Mouhot, au cours d'un de ses voyages, en 1870. Une telle évocation fait sourire au regard de l'actuelle Bangkok. (GV, 146)

- (b) Plusieurs salles à la gloire de la culture chinoise retracent cette véritable aventure et aident à comprendre le mélange des cultures de l'actuelle Phuket. (PF, 462)

La ville qualifiée par *actuel* désigne la ville entière moderne à l'époque présente qui contraste plus ou moins avec la ville du passé. Comme *l'actuelle Bangkok* est fort différente du Bangkok du XIX<sup>e</sup> siècle de Mouhot, explorateur français de l'Asie du Sud-Est. Quant à *l'actuelle Phuket*, les habitants de plusieurs origines se sont installés dans cette ville, surtout les Chinois qui ont émigré depuis le début de la XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, il est difficile de distinguer les Chinois des Thaïlandais car ils sont en harmonie avec la culture, l'apparence physique ou le mode de vie.

- nom de ville + '*moderne*' : l'adjectif *moderne* est placé après le nom de la ville pour contraster avec les adjectifs *vieux* ou *ancien*.

- (235) Il n'existe pas de carte complète de la Bangkok moderne, ce qui n'a rien de surprenant quand on considère la rapidité avec laquelle les banlieues se construisent et les quartiers anciens se modifient. (EV, 180)

L'emploi féminin pour Bangkok ne désigne pas seulement le centre-ville mais aussi ses banlieues qui se sont beaucoup développées. Il est donc difficile de délimiter la frontière exacte de la capitale selon le critère du développement économique. À noter que cet adjectif peut aussi qualifier la paraphrase *la ville de*. Observons les exemples suivants :

- (236)
- (a) La plupart des visiteurs logent dans la ville moderne de Sukhothai, petite bourgade établie à 12 km du parc historique, sur les rives de la Yom. (GV, 247)
- (b) À 15 km au sud de la ville moderne de Si Satchanalai – comptez 2h pour les temples à l'intérieur des murailles et une journée pour l'ensemble du site. (GV, 250)

Sukhothai et Si Satchanalai sont deux anciennes cités du XIII<sup>e</sup> siècle mais elles ont été abandonnées avec les ruines et les nouvelles villes se sont développées loin des anciens sites, environ 11-12 kilomètres. *La ville moderne* est employée pour distinguer le site moderne du vieux site qui porte le même nom. En comparant à la *Bangkok moderne*, le genre féminin implique toute la ville de Bangkok qui est largement modernisée tandis que *la ville moderne* désigne seulement la partie actuelle. Pourtant, l'auteur du Guide du

routard préfère les appellatifs anglais *New Sukhothai* et *Old Sukhothai* (GR, 219) qui n'ont pas besoin de l'interprétation partie/tout du genre différent de la ville.

Dans les autres cas, la ville est en général inscrite au féminin, surtout quand on parle de sa fondation, sa situation ou sa célébrité :

(237)

- (a) Située à 54 km à l'est de Nakhorn Ratchasima, à l'écart de la route de Khon Kaen, Phimai est établie au confluent de la Mun et de la Khem. (EV, 232)
- (b) Damnoen Saduak est connue dans toute la Thaïlande pour son plus que fameux marché flottant. (PF, 171)

Or dans le cas de *Sukhothai*, nous pouvons trouver l'accord masculin et l'accord féminin mais il ne s'agit pas de la question de partie/tout. Prenons les exemples suivants :

(187c) Lorsque Rama Kamheng meurt en 1318, Sukhothai est devenu le royaume le plus important d'Asie du Sud-Est, mais il sera rattaché à son tour par le nouveau royaume thaï d'Ayutthaya, en 1378. (PF, 33)

(238) Sukhothai n'est plus cette place forte fondée par les Khmers. Surnommée l'« Aube du Bonheur », elle fait figure de cité autonome, dont la puissance se mesure à sa capacité de développer la région [...] (GV, 62)

Comme *Sukhothai* est un ancien cité-royaume de la Thaïlande, le problème de l'homonyme toponymique se produira dans certains contextes. Quand *Sukhothai* est mentionné en tant que cité de Sukhothai, c'est l'accord féminin qui s'applique alors que l'accord masculin est plutôt pour le royaume de Sukhothai qui s'étendait sur une partie du territoire de l'actuellement Thaïlande.

Le déterminant est nécessaire et mis devant les noms de ville chaque fois que les noms sont accompagnés d'une épithète de caractère ou de nature. Selon l'emploi des adjectifs épithètes mentionné *supra*, nous avons trouvé que le genre grammatical de la ville est controversé. Cela dépend de l'interprétation. Le féminin joue le rôle le plus important, probablement à cause du mot ville. Le nom de ville désigne la ville entière ou la ville dans le sens général. Au contraire, la ville au masculin renvoie plutôt à une partie ou à un quartier spécifique de la ville ou encore à une autre catégorie de lieu comme l'État.

### 6.5 Bilan

Comme plusieurs appellatifs toponymiques thaïlandais dans notre corpus commencent par le nom commun français désignant la catégorie à laquelle appartient l'entité géographique, l'article ainsi que le genre et le nombre est celui du nom commun comme *l'île de Phuket, les montagnes du Dong Phraya Yen*. Aussi, pour les cas des noms communs en anglais, le genre et le nom de l'appellatif sont identiques au nom équivalent en français comme *la Highway, sa Maya Beach*. Dans le cas d'absence de l'apparition du nom commun français, la question du genre et du nombre semblent moins systématique. Nous pouvons résumer le problème du déterminant des appellatifs toponymiques thaïlandais, dans le tableau récapitulatif suivant :

Sous-catégories	Structures et exemples	Genre	Nombre
Pays et royaumes	Npr : <i>la Thaïlande</i> <i>le Siam, le Lanna, le Dvaravati</i> <i>les Dvaravati, les Srivijaya</i>	féminin masculin masculin	singulier singulier pluriel
Cours d'eau	Npr : <i>la Chanthaburi, la Tapi, la Nan (rivière)</i> <i>le Chao Phraya, le Mékong (fleuve)</i> Nc + Npr : <i>le klong Ong Ang, le klong Saen Sap</i>	féminin masculin masculin	singulier singulier singulier
Montagnes	Npr : <i>le Suthep, le Chiang Dao</i> collectif : <i>les Thanon Tongchai, les Dangkrek</i> Nc + Npr : <i>le Phu Phra Bat, le Doi Inthanon</i>	masculin ? masculin	singulier pluriel singulier
Îles et Archipel	Npr : collectif : <i>les Similan</i> Nc + Npr : <i>la bien nommée Kata Noi,</i> <i>le Ko Tapu (cas exceptionnel)</i>	? féminin masculin	pluriel singulier singulier

Sous-catégories	Structures et exemples	Genre	Genre
Baies et plages	Nc + Npr : <i>le Hat Tham Phra Nang</i>	masculin	singulier
	Nc + Npr (+ adj) : <i>la petite Ao Hin Kao, la gracieuse et paisible Hat Nai Thon</i>	féminin	singulier
Chutes d'eau	Nc + Npr : <i>la fameuse Nam Tok Sarika</i>	féminin	singulier
Grottes	Nc + Npr : <i>le Tham Pra Nang Nok</i>	masculin	singulier
	Nc + Npr (+ adj) : <i>la plus grande, Tham Ruesi</i>	féminin	singulier
Caps	Npr : <i>le Tukta</i>	masculin	singulier
	Nc + Npr : <i>le Laem Sing, le Laem Promthep</i>	masculin	singulier
Voies de communication	Npr : <i>la Huay Kaeo</i>	féminin	singulier
	Nc + Npr <i>la Thanon Samsen, la long Thanon Ratchadamnoen,</i>	féminin	singulier
	<i>le soi Wanit 1, le soi Ngam Dupli</i>	masculin	singulier
	Sauf les routes toujours en anglais ou en français : <i>la Highway, la national 24, la route 3</i>	féminin	singulier
Temple (bouddhiste/hindou/ chinois)	Npr :		
	Bouddhiste : <i>le Hua Wiang, le Si Mahatat</i>	masculin	singulier
	Hindou khmer : <i>le Phanom Rung, le Khao Phra Wihan</i>	masculin	singulier
	Chinois : <i>le Put Jaw, le Chao Mae Kao Samuk</i>	masculin	singulier
	Nc + Npr Bouddhiste : <i>le Wat Jet Yod, le wat Mahathat, le chedi Pra Pathom, le Vihara Nam Tam</i>	masculin	singulier

Sous-catégories	Structures et exemples	Genre	Genre
	Hindou khmer : <i>le Prasat Muang Tam, le Prang Khaek</i>	masculin	singulier
Palais	Npr : <i>le Pra Nakhon Kiri, le Dusit Sawan Thanya Maha Prasat, le Phaisan Taksin</i>	masculin	singulier
	Nc + Npr : <i>le Wang Luang, le Phra Thinang Aphonphimok</i>	masculin	singulier
Villes, provinces	Npr + Adj : <i>le vieux Lampang, le Grand Bangkok, le vrai Bangkok</i>	masculin	singulier
	<i>l'ancienne Ayutthaya, l'actuelle Bangkok, la Bangkok moderne</i>	féminin	singulier

Tableau 34 : Les exemples des SN simples constituant un nom propre

Selon le tableau *supra*, le déterminant s'associant avec le nom propre est varié : *le*, *la* et *les*. La plupart des appellatifs portent un article défini masculin singulier. Bien que certains noms génériques soient au féminin (*montagne, plage, grotte*, etc.), l'article *le* est sélectionné, en particulier quand les appellatifs sont constitués d'une paraphrase thaïe (*tham, soi, wat, hat*) qui semblent avoir une terminaison masculine. Il est aussi possible de considérer que l'auteur emploie *le* masculin comme un « choix par défaut », c'est-à-dire celui du masculin comme le genre de la neutralisation masculin/féminin en tant qu'article LE dénomiatif (Bosredon et Guérin 2005). Par contre, la détermination ou l'expansion par l'adjectif peut également influencer sur le choix du déterminant. Nous avons trouvé que dans la structure Nc(th) + Npr + Adj, notamment pour la grotte et la plage, le déterminant peut reprendre le genre féminin selon le nom géographique correspondant en français comme dans les exemples (206c) et (211b). Or le cas de la chute d'eau et de l'île sont aussi l'occasion de suivre cette remarque mais nous ne pouvons pas encore le confirmer parce que nous n'avons trouvé qu'un seul exemple (208b).

Toutefois, le *le* neutre ne s'applique pas dans tous les cas. Le genre féminin est aussi employé dans certaines catégories de lieu comme la rivière ou la voie de communication selon leur nom catégorisateur comme le remarquent Martin RIEGEL et *al.*

(2011) : « L'emploi d'un nom propre étranger précédé d'un article est souvent doublement révélateur et de la prégnance du genre attaché aux noms en général et de la catégorie de base associée à tout nom propre. Il reconstruit intuitivement sous les noms propres les noms de base français associés. » (2011 : 336). Par conséquent, bien que les appellatifs appartiennent à la même catégorie, l'article choisi peut être différent selon le classement géographique dans l'esprit de l'auteur comme les appellatifs de cours d'eau :

la rivière Kok	→	la Kok
la rivière Kwaï	→	la Kwaï

Quant à l'article défini pluriel *les*, il correspond aux noms communs au pluriel *les monts* et *les îles* pour marquer un ensemble de reliefs d'altitude et d'îles en groupe et non pour les noms collectifs comme *chaîne de montagne* ou *archipel* :

les monts Thanon Tongchai	→	les Thanon Tongchai
les îles Similan	→	les Similan

Dans le cas des noms de pays ou de royaumes dont le genre dépend de la terminaison orthographique, comme le constatent Martin RIGEL et *al.* (2011 : 340), les noms de pays et provinces terminés en *-e* sont féminins et les autres sont généralement considérés comme masculins. *La Thaïlande*, lexicalisée dans la langue française prend évidemment le féminin tandis que *le Dvaravati* et *le Lan Na*, moines connus des Francophones, prennent le masculin en raison de leur terminaison non-*e*. Mais *Dvaravati* et *Srivijaya* sont parfois employés au pluriel, surtout dans le contexte artistique parce que ces deux États sont aussi considérés comme États associés dont on compte plusieurs centres urbaines et artistiques.

Enfin, le nom de ville, normalement dépourvu d'article peut prendre le déterminant masculin ou féminin selon l'interprétation quand il possède une expansion. L'accord masculin implique uniquement une partie ou un quartier de la ville tandis que le féminin est plus répandu dans un contexte plus général ou pour la ville entière.

Dans la partie suivante, les études sémantiques et traductologiques seront consacrées pour montrer comment les toponymes qui sont vides de sens selon le critère traditionnel se présentent dans le texte pragmatique comme le guide touristique. Ils

peuvent être interprétés de façon différente et en quelque sorte traduisible pour atteindre les objectifs du guide touristique.